

Budget 2023

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Je dois dire que je suis quelque peu surpris par la levée de boucliers que le projet d'engagement de personnel présenté par notre Municipalité sous la rubrique, certes floue d' « Agenda 21 » provoque.

Notre commune ayant connu une forte croissance démographique, les besoins de son administration évoluent. Comme relevé par la COFIN, nous renforçons notre dotation en personnel auprès des services de greffe, de bourse communale et de l'office de la population. Nous recherchons en outre un géomaticien à plein temps pour compléter l'équipe du service technique. Cela ne fait broncher personne.

Le rapport de gestion 2021 nous informe que notre commune employait déjà l'année dernière 14.5 ETP au sein du service technique et des secteurs des travaux, voirie et bâtiments qui lui sont affiliés. Comme vous pouvez le voir sur l'organigramme de notre commune, ces postes de travail dépendent principalement des dicastères de Messieurs Moinat et Zufferey qui supervisent tout ce qui a trait aux routes, respectivement aux bâtiments communaux.

Dans un futur proche, d'autres défis nous attendent. Comme cela a déjà été fait par d'autres lors d'un conseil précédent, je tiens moi aussi à féliciter notre Municipalité pour sa compréhension de ces enjeux, illustrée par sa volonté de mettre en place un Plan Climat Communal. J'en profite aussi pour préciser ici que son programme de législation est même plus précis, puisqu'il annonce en outre :

- L'établissement d'une planification énergétique territoriale
- L'assainissement énergétique des bâtiments communaux
- La politique d'encouragement à la transition énergétique, via le fond de développement durable
- L'organisation de la semaine de la mobilité
- Le développement et la modernisation des infrastructures pour le vélo
- La mise en place d'un plan de mobilité douce
- La végétalisation et l'ombrage des espaces publics
- La création du parc intergénérationnel des Chavannes

De nombreux points de cette liste dépendent directement du dicastère de M. Ebener qui, malgré toute sa bonne volonté, aura certainement quelques difficultés à mener seul, à 30 % ou 40 % tous ces chantiers.

L'engagement d'un ou d'une responsable à la durabilité et à l'énergie permettrait à M. Ebener de se doter des moyens pour mener à bien les ambitions d'une commune comme la nôtre de bientôt 5'000 habitants. A titre de comparaison, la commune d'Epalinges, avec deux fois plus d'habitants que nous, est déjà dotée d'un responsable transition énergétique à 100 % et d'une responsable durabilité à 80 %.

Des charges sont certes associées à des engagements de ce type, mais il ne faut pas négliger que ces professionnels permettent en outre à leur commune de profiter de toutes les subventions cantonales et fédérales à disposition dans ces domaines, et dont nos Municipaux ne sont pas toujours conscients.

Comme je l'ai mentionnée en introduction, le regroupement sous l'appellation « Agenda 21 » de ce poste de travail et des 160'000.- de budget peut prêter à confusion. Mais vous l'aurez compris, ils ne sont pas placés sous la seule égide de la commission extra-parlementaire Agenda 21. Ils doivent plutôt être interprétés comme les charges liées à la question transversale de la durabilité et des économies d'énergies dans notre commune.

D'ailleurs, au sein de la commission de l'énergie, avec Messieurs David Cornamusaz et Thomas Sigrist, nous demandons depuis plusieurs mois un renforcement des moyens en personnel pour que M. Ebener puisse correctement accomplir son mandat. Tout le monde ici ne le sait peut-être pas, mais il existe un Programme de politique énergétique de la commune de Cossonay, établi fin 2020 par notre Municipalité avec l'aide de la société Bio-Eco. Ce document explicite la stratégie énergétique communale et le plan des actions pour la période de 2020 à 2024. A l'heure actuelle, je suis au regret de vous dire que la commission de l'énergie est toujours en attente du pointage actualisé de la situation de ces 3 dernières années. Ces dépenses supplémentaires budgétisées par notre Municipalité permettrait de rattraper ce retard, pour que la commission de l'énergie puisse enfin travailler sur une base concrète pour pouvoir apporter une réelle plus-value à notre commune.

En conclusions, je dirais la chose suivante :

Notre Conseil Communal a jusque là toujours accepté les augmentations de personnel demandées par notre Municipalité. La commission des finances ne cesse de brandir l'argument de l'équité intergénérationnelle pour justifier ses demandes de baisses d'impôts. Comment peut-on prétendre se soucier d'équité intergénérationnelle, mais refuser que notre commune se dote de moyens pour mettre en place une politique permettant justement aux générations futures, à nos enfants, d'avoir un avenir désirable, en refusant toute augmentation de budget lié à la durabilité ?

Pour toutes ces raisons, mesdames et messieurs les Conseillers Communaux, je vous demande de refuser l'amendement de la COFIN, et d'accepter le budget tel que proposé par notre Municipalité.

Je vous remercie pour votre écoute.

Loris Stehlé, le 12 décembre 2022, pour Ensemble pour l'Ouverture et la Commission de l'Energie